



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 21 août 2020

### **Renforcement des contrôles du respect des gestes sanitaires dans les lieux accueillant du public.**

La levée du confinement a permis une reprise progressive des activités, professionnelles ou privées, dans le respect de règles sanitaires adaptées. Or, depuis ces dernières semaines, et malgré une vigilance soutenue des autorités, on constate par endroits un certain relâchement au mépris des risques sanitaires encourus.

Les gestionnaires d'établissement recevant du public (restaurants, bars, centres commerciaux...) doivent veiller au bon respect des règles de distanciation physique et au port du masque dans leur établissement.

Alors que le port du masque est obligatoire dans les rues et les zones piétonnes, mais aussi aux abords des marchands ambulants, des marchés couverts et des marchés aux poissons, le préfet de la Martinique, Stanislas CAZELLES, en présence des forces de l'ordre, a participé jeudi 20 août 2020 à une opération de contrôle.

À cette occasion, 3 établissements ont été contrôlés. Les conditions du port du masque des clients lors de leurs déplacements, le port du masque permanent du personnel et la disposition des tables dans la limite de 10 personnes assises ont été respectées.

Aucune infraction n'a été constatée. D'autres contrôles seront organisés au cours de ce week-end notamment dans les arrondissements du Marin, de Trinité et de Saint-Pierre en présence de Corinne BLANCHOT-PROPSER et Nicolas ONIMUS, sous-préfets. En cas de non-respect des mesures, les exploitants de commerces et d'établissements s'exposent à des sanctions administratives et pénales.

Par ailleurs, à la suite des incidents constatés lors du week-end du 15 et 16 août, le préfet a ordonné la fermeture administrative d'un établissement aux Anses-d'Arlet et la mise en demeure de 3 débits de boissons dans l'agglomération de Fort-de-France.

#### **Cabinet du préfet**

#### **Bureau de la communication interministérielle**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Gladys DUBOIS : 06 96 31 28 03

[gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr](mailto:gladys.dubois@martinique.pref.gouv.fr)

